



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Mardi 10 octobre 2023

Depuis l'incendie de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation à 18h.

- Point sur le suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage du site et la gestion des décombres. Rouen Habitat a mandaté une assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de déterminer la solution et l'entreprise à retenir pour la gestion ('encapsulation' ou autre) des décombres. Le protocole de prise en charge définitif des décombres sera validé en lien avec les autorités sanitaires et fera l'objet d'une communication d'ici la fin de cette semaine.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.

- Organisation des prochains prélèvements :

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les trois campagnes de prélèvements effectuées la semaine dernière (1^{er}, 3 et 6 octobre) n'ont révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. En vertu du principe de précaution, une quatrième campagne a été menée : quatre pompes ont été installées ce week-end aux quatre points cardinaux de la zone sinistrée, afin d'analyser l'air à nouveau. Les résultats, sur les dernières 24 heures, ne révèlent à nouveau aucune détection d'amiante dans l'air. Ce résultat, plutôt rassurant même s'il convient de rester prudent, suggère une bonne efficacité de la brumisation. Comme pour toutes les autres campagnes de prélèvements, vous trouverez les résultats en annexe de ce communiqué de presse et sur le site <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

Au final quatre campagnes menées de façon indépendante, sur des points différents et à des dates différentes après l'incendie, ont toutes conclu à l'absence de détection d'amiante dans l'air.

Par ailleurs, une nouvelle campagne de prélèvements réalisée par la Métropole Rouen Normandie sur 8 échantillons (suires, poussières noires déposées) prélevés sur les surfaces extérieures du bâtiment 108 n'a détecté, à nouveau, aucune présence d'amiante.

En complément, de nouveaux prélèvements vont être organisés prochainement dans des logements à proximité de l'école, dont la définition est en cours en lien avec les autorités sanitaires.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

- Mesures concernant les particules fines :

ATMO Normandie a procédé à l'installation d'un dispositif resserré de mesures autour de la zone incendiée, à la demande de la Ville de Rouen et en lien avec le SDIS76. Les équipes techniques d'ATMO Normandie ont installé un analyseur à l'école élémentaire Pépinières Saint-Julien, à proximité du site de l'incendie. Cet appareil permet de mesurer 24h/24 les concentrations de particules (PM10 et PM2.5) dans l'air ambiant. Les résultats sont consultables en direct sur :

<https://www.atmonormandie.fr/dataviz/mesures-aux-stations/>

Deux seuils sur le court terme existent pour la protection des personnes :
- 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière pour le niveau d'information et de recommandation
- 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière pour le seuil d'alerte.

Les moyennes journalières relevées pour les PM10 à l'école « Les Pépinières » ont évolué entre 17 et 78 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ depuis le 3 octobre. Pour la première fois, la concentration du seuil de recommandation (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) a été dépassée le lundi 9 octobre 2023 avec une moyenne journalière de particules PM10 de 78 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

L'explication à ces pics réside principalement dans l'emploi de la brumisation sur le site incendié (accentuée depuis le 6 octobre), et des particules générées à partir des micro gouttelettes d'eau émises.

On retrouve, en fraction minoritaire, des composés carbonés dans ces particules, détectés par un analyseur de carbone élémentaire, traceur de combustion, issus de l'incendie ou d'autres sources de combustion telles que la circulation routière, les feux de cheminée ou l'industrie. Des augmentations en particules en suspension (PM10) ont été constatées à plusieurs reprises depuis l'installation du capteur sur le site de mesure au groupe scolaire des Pépinières. L'origine de ces pics apparaît en lien avec la zone incendiée, au regard des vents et de l'analyse des données disponibles. Le système de brumisation est générateur de particules à partir des microgouttelettes d'eau émises. Il apparaît comme principalement à l'origine des augmentations actuellement observées de particules sur le capteur de l'école « Les Pépinières ».

En complément les mesures de carbone, traceur de combustion, installées depuis vendredi 6 octobre après-midi par ATMO Normandie montrent que la composition de ces particules intègre une fraction de composés carbonés issus de l'incendie, sans toutefois en constituer la fraction majoritaire.

- Organisation de l'accueil des élèves du Groupe scolaire des Pépinières :

A partir d'aujourd'hui, tous les enfants des écoles Pépinières Saint-Julien peuvent être accueillis aux horaires habituels :

1. au sein des locaux périscolaires du groupe scolaire Rosa Parks pour les enfants en maternelle (et à l'école maternelle Pape Carpentier pour le groupe d'élèves déjeunant et faisant leur sieste dans cette école)
2. dans le gymnase Nelson Mandela pour les enfants en élémentaire.



Tous les services périscolaires du matin, midi et soir sont ouverts et fonctionnels.

En ce qui concerne la restauration : un repas chaud sera assuré pour tous les enfants des classes maternelles comme aujourd'hui. Les familles devront fournir un pique-nique à leurs enfants pour le reste de la semaine.

Nous serons en mesure de fournir un repas froid amélioré pour tous les enfants d'élémentaire à compter du lundi 16 octobre jusqu'au vendredi 20 octobre. Ce repas froid amélioré sera servi dans le hall du gymnase aménagé en salle de restauration.

Les aménagements des classes en maternelle comme en élémentaire sont satisfaisants compte tenu des circonstances. Les enseignants adaptent leurs programmes pédagogiques aux contraintes matérielles des lieux occupés.

Les équipes logistiques municipales accompagnent et répondent aux demandes (installation de mobilier – réaménagement – transfert de matériel...). La directrice de l'école maternelle et le directeur de l'école élémentaire ont été installés dans un espace de travail et sont équipés (téléphone, ordinateur portable, photocopieur) et conservent leurs numéros habituels.

Aussi, des espaces supplémentaires (cour et salle de classe) seront disponibles dans les murs du CRA Beethoven mitoyen, grâce à la solidarité de l'association Les PEP 76, association avec laquelle nous développons des actions partenariales.

- Numéro vert pour les particuliers :

A la demande du Maire, Rouen Habitat a fait appel à la société Sêché Urgences Interventions afin de mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public. Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent contacter le numéro vert : 0 800 000 430.

Depuis le lancement du numéro vert, 423 appels ont été réceptionnés. 247 interventions chez les habitants ont d'ores et déjà été réalisées.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53